

PREFECTURE DE L'ISÈRE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

du 5 novembre au 26 novembre 2018 inclus

Avis d'ouverture d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique

Commune de SINARD

A la suite de la demande de mise en conformité des périmètres de protection du captage du Fond du Fau formulée par le conseil municipal de TREFFORT, le Préfet de l'Isère a prescrit, par arrêté du 19 septembre 2018, l'ouverture, du 5 au 26 novembre 2018 inclus, en mairie de Sinard :

- d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux et à l'instauration de périmètres de protection du captage du Fond du Fau situé sur la commune de Sinard.

M. Michel BRUNE, ingénieur divisionnaire des TPE, retraité, est nommé commissaire enquêteur.

ENQUÊTE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

Le dossier et le registre d'enquête seront déposés en mairie de Sinard pendant la durée de l'enquête du 5 au 26 novembre 2018 inclus et consultables les jours et heures d'ouverture de la mairie.

Le public pourra consigner ses observations concernant l'utilité publique de l'opération sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, domicilié pour la circonstance en mairie de Sinard, siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra, en mairie de Sinard, dans les conditions suivantes, à la disposition des personnes qui désireraient lui faire part directement de leurs observations :

- le lundi 5 novembre 2018 de 9 h à 12 h
- le jeudi 15 novembre 2018 de 9 h à 12 h
- le vendredi 26 novembre 2018 de 9 h à 12 h

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée et tenue à la disposition du public en mairie de Sinard pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.